

## Les plaques de la CLMHC au Québec

Rémi Chénier

Numéro 59, automne 1999

Coup d'oeil sur le vingtième

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7696ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chénier, R. (1999). Les plaques de la CLMHC au Québec. *Cap-aux-Diamants*, (59), 69–69.

# Les plaques de la CLMHC au Québec

Depuis 1919, un organisme-conseil auprès du gouvernement fédéral, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), œuvre dans le domaine de la commémoration au pays.

Dès 1920, la CLMHC adopte un modèle de plaque au cachet historique très évocateur. Conçue par le major Ernest Fosbery, un sculpteur membre de la Royal Canadian Academy, cette plaque est enjolivée d'éléments

plus des textes anglais et français, comportant chacun quelque 600 caractères, cette plaque est munie des armoiries du Canada. On y fait spécifiquement référence à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ainsi qu'au gouvernement fédéral. Un autre genre de plaques commémorent les districts historiques. Elles disposent de quelque 1 280 frappes, tant en anglais qu'en français.

1994, un quart des plaques, ou presque, ont été apposées sur des édifices. Cette pratique a cessé après 1995, car elle était contraire au mandat de protection du patrimoine architectural prôné par Parcs Canada.

Quelque 26 % des plaques reposent sur des blocs de granite. La tendance actuelle veut que ce genre de support se fasse plus discret et qu'il s'intègre au paysage environnant. Entre les années 1974 et 1987, on a



Plaque bilingue apposée sur l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1937. Photographies de l'auteur. (Montage infographique). (Archives de Parcs Canada).



Plaque apposée sur un monolithe en 1989, à l'entrée principale du monastère des ursulines, 18, rue Donnacona, à Québec. Photographies de l'auteur. (Montage infographique). (Archives Parcs Canada).

décoratifs à saveur patriotique (armoiries, couronne, scènes en relief, etc.) et elle comporte, habituellement, un texte d'une dizaine de lignes, dans chacune des langues officielles.

Il arrive parfois, comme c'est le cas pour la maison Maillou, à Québec, que deux plaques distinctes soient apposées : l'une en français, l'autre en anglais. Mais, c'est un cas d'exception, car la plupart des plaques ont été remplacées à partir des années 1970, dans le cadre d'un programme intense de bilinguisme.

Malgré ceci, la plaque consacrée à Pierre LeMoynes d'Iberville, à Montréal, demeure unilingue française. Apposée en 1937, elle tient d'un modèle ancien et rare, du type dit «secondaire», au texte plutôt laconique et qui ne comporte que quelques phrases. Les plaques trilingues font également exception. La plupart du temps, elles sont réservées aux sujets traitant des Autochtones.

Au fil des ans, les plaques ont connu divers matériaux (bronze et même aluminium, pour les temporaires). Le modèle actuel de plaque, dénommé Roselawn, a été adopté en 1974. En bronze et de couleur marron, elle mesure environ 67 cm de large, 78 cm de haut et 2 cm d'épaisseur, et pèse 43,1 kg. En



Plaque apposée en 1977 sur un cairn, lieu historique national du Fort-Témiscamingue, près de Ville-Marie. Photographie de l'auteur. (Archives de Parcs Canada).

Les supports sur lesquels sont fixées les plaques ont aussi connu de nombreuses transformations. Même s'ils apparaissent dès le début (1923), les cairns, à l'aspect rustique et érigés le plus souvent en moellons, ne sont pas nombreux. Entre 1925 et

aussi adopté deux genres de support qui ne se sont pas révélés très esthétiques : la dalle de béton, avec ses bandes de retenue en fer, et le bloc monolithique, dont la forme s'apparente à celle d'une... patate! Parmi tout cela, s'est glissée, de façon sporadique, une forme harmonieuse d'intégration à l'environnement : le bloc de pierre d'aspect naturel.

Règle générale, la Commission ne recommande pas l'érection de monuments distinctifs. Dix pour cent des commémorations traitant de la Nouvelle-France s'apparentent pourtant à ce genre, même si l'on ignore parfois si ces monuments ont été aménagés par la CLMHC. Celui sur Madeleine de Verchères date de 1927. La croix de l'île aux Coudres se double d'un aménagement paysager important ; celle sur Jacques Cartier, à Gaspé, a été donnée à cette municipalité en 1982, année où elle a été remplacée par des stèles sculptées par les Bourgault-Legros. Le monument consacré à la rencontre des deux cultures, érigé en 1987 au parc Cartier-Brébeuf, à Québec, est de facture très moderne. ♦

**Rémi Chénier, historien,  
Parcs Canada, Québec.**